



Paris, le 26 mars 2018

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
REUNIE LE 24 JANVIER 2018

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Foncière des Murs s'est réunie le 24 janvier 2018 à 15 heures, au siège social de la Société, 30 avenue Kléber - 75116 Paris, sous la présidence de Monsieur Dominique OZANNE, représentant le Gérant Commandité de la Société.

Sur les 87.816.087 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, 46 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 84.052.727 actions, représentant 84.052.727 droits de vote, soit un quorum de 95,72 %, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Extraordinaire.

Monsieur Dominique Ozanne a procédé aux formalités d'usage d'ouverture de la séance, notamment à la constitution du Bureau composé des représentants des sociétés Foncière des Régions et Predica, et à la désignation du secrétaire de l'Assemblée Générale, Monsieur Patrick Bour.

Au cours de la séance, Monsieur Dominique Ozanne, a fait une présentation synthétique du rapport de gestion et de l'opération de fusion absorption de la société FDM MANAGEMENT SAS par la société FONCIERE DES MURS ainsi que l'opération d'apport des titres de la SCI HOTEL PORTE DOREE par la Caisse des Dépôts et Consignations. Avant de présenter les deux opérations, il présente la répartition du portefeuille de FONCIERE DES MURS et de FDM MANAGEMENT SAS puis le portefeuille FONCIERE DES MURS post fusion entraînant ainsi un patrimoine plus diversifié et renforcé sur les principaux marchés. Il explique également l'intérêt stratégique de la fusion permettant à la Société d'atteindre une taille critique en Europe avec un portefeuille diversifié et une capacité de développement renforcée. Puis, il détaille les modalités de l'opération de fusion-absorption, et de l'apport de l'intégralité de la participation de la Caisse des Dépôts et Consignations au capital de la SCI HOTEL PORTE DOREE. Enfin, il conclut sur la présentation de l'actionnariat post opérations de fusion et d'apport.

Messieurs Didier KLING et Jacques POTDEVIN, Commissaires aux apports et à la fusion se sont ensuite exprimés sur leurs rapports établis dans le cadre des opérations de fusion et d'apport, soumis à la présente Assemblée Générale Extraordinaire.

A l'issue de cet exposé, Monsieur Dominique Ozanne a présenté les résolutions sur lesquelles l'Assemblée Générale était appelée à délibérer.

Il a ensuite invité les actionnaires à prendre la parole. La synthèse des débats est présentée ci-après :

Un actionnaire souhaiterait des précisions sur la répartition géographique des hôtels en Allemagne :

Le patrimoine hôtelier de Foncière des Murs en Allemagne s'élève à près d'1,4 Md€ et se situe principalement à Berlin avec notamment 2 hôtels emblématiques au cœur de Berlin. Foncière des Murs possède également des hôtels à Dresde et Leipzig.

Un actionnaire souhaiterait des précisions sur le nombre d'actions émises suite aux opérations de fusion et d'apport :

Les commissaires aux apports et à la fusion ont détaillé plus amplement les modalités de rémunération des opérations de fusion-absorption de la société FDM MANAGEMENT SAS par la société FONCIERE

DES MURS et d'apport des titres de la SCI HOTEL PORTE DOREE par Caisse des Dépôts et Consignations.

A la suite de cette session de questions/réponses, Monsieur Dominique Ozanne a soumis au vote des actionnaires les sept résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Toutes ces résolutions présentées par le Gérant ont été approuvées à la majorité requise.

Les résultats des votes sont disponibles sur le site internet de Foncière des Murs à l'adresse suivante : www.foncieredesmurs.fr (rubrique « Finance/Assemblée générale Extraordinaire du 24 janvier 2018 »).